



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 53

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act;*

(M. LOISELLE)

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act.*

(M^{me} COMPTON)

M. OXENHAM, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 33 — Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act;*
- *projet de loi 41 — Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act;*
- *projet de loi 43 — Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act.*

Composition du Comité :

- M. EWASKO;
- M^{me} la *ministre* KENNEDY;
- M. KING;
- M. MALOWAY;
- M. OXENHAM;
- M. le *ministre* SIMARD.

Le Comité a élu :

- M. OXENHAM à la présidence;
- M. REDHEAD à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. REDHEAD remplace M. MALOWAY;
- M^{me} la *ministre* NAYLOR remplace M. le *ministre* SIMARD.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act* :

David Grant	Fort Richmond University Heights Neighbourhood Association
Cory Rybuck	Producteurs d'œufs du Manitoba
Tim Comack	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 41 — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act* :

Glen Wintrup	Particulier
--------------	-------------

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 43 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act* :

David Grant	Particulier
Steven Stairs	Particulier
Dominic Lloyd	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act* :

Denys Volkov	Association des municipalités du Manitoba
--------------	---

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 43 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act* :

Denys Volkov	Association des municipalités du Manitoba
Lanny McInnes	Urban Development Institute of Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 41) — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 43) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. OXENHAM, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} COMPTON, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 6 — Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act;*
- *projet de loi 36 — Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act.*

Composition du Comité :

- M^{me} BYRAM;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} la *ministre* FONTAINE;
- M. GOERTZEN;
- M. LOISELLE;
- M. REDHEAD.

Le Comité a élu :

- M^{me} COMPTON à la présidence;
- M. LOISELLE à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. MALOWAY remplace M. REDHEAD.

Député ne siégeant pas au Comité mais étant intervenu :

M. SCHULER

Exposés oraux :

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act* :

Fernanda Vallejo	Latinas Manitoba Inc.
Andrew Stadnicki	Particulier
Tricia Amaro	Mouvement populaire des sourds du Canada
Richard Zimmer	Particulier
Doug Momotiuk	Manitoba Deaf Association Inc.
Erika Duguay	Resource Centre for Manitobans who are Deaf-Blind

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act* :

Bert Crocker	Particulier
--------------	-------------

Exposés écrits :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act* :

Cheryl Smukowich	Association des commissions scolaires du Manitoba
------------------	---

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act* :

Colin Kinsella	Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc.
----------------	--------------------------------------

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 6) — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} COMPTON, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} FONTAINE, *ministre responsable des Femmes et de l'Égalité des genres*, fait une déclaration au sujet des filles autochtones dans les sports.

M. EWASKO fait des observations sur la déclaration.

M. MOROZ, *ministre de l'Innovation et des Nouvelles technologies*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine juif canadien qui a lieu en mai.

M^{me} COOK fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* SMITH, MM. GUENTER et OXENHAM ainsi que M^{mes} ROBBINS et CORBETT font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d'assurance qu'elles doivent payer à la suite d'actes criminels.

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le ministre du Transport à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale secondaire n° 482 afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. KING — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à rétablir immédiatement le financement des travaux de revêtement de la route provinciale secondaire n° 227 et à respecter les engagements que le gouvernement provincial a pris envers les Manitobains quant à la réalisation de tous les projets tels qu'ils sont décrits dans la stratégie d'investissement pluriannuel dans le réseau routier de 2023, et ce, sans en modifier ni le contenu, ni l'envergure, ni les échéances fixées.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. le *ministre* SALA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026*.

(Recommandé par l'administratrice)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient.

M^{me} STONE ainsi que MM. JOHNSON et EWASKO posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE et M. JOHNSON interviennent et ce dernier propose que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Qu'il ne soit pas procédé à la deuxième lecture du projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026* —, que l'ordre de deuxième lecture soit annulé, que le projet de loi soit retiré du *Feuilleton* et que la question soit renvoyée au Comité permanent des affaires législatives.

Le président déclare l'amendement recevable.

Il s'élève un débat sur l'amendement.

M. NARTH exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *ministre* SALA dépose le message de l'administratrice recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 53.

(Document parlementaire n° 54)

Lundi 11 mai 2026

Pendant le débat, le président intervient et met en garde le ministre des Finances quant à l'utilisation des termes « not playing honestly ».

M. le *ministre* SALA se rétracte de plein gré.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom LINDSEY